



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
11 AVRIL 2018**

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Louis, tenue le **mercredi 11 avril 2018 à 19 h, Bibliothèque Monique-Corriveau, 1100, route de l'Église, salle multifonctionnelle.**

PRÉSENCES

Louis Alexandre	Président
Bernard Drouin	Administrateur
Khadija Said	Secrétaire
Walter Ouellet	Trésorier
Carolle Dussault	Administratrice
Mario Léonard	Administrateur
Anne-Marie Pageau	Administratrice
Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district St-Louis-Sillery

IL Y A QUORUM

ABSENCES:

Anne Corriveau	Conseillère municipale, district Pointe-de-Sainte-Foy
Rémy Normand	Conseiller municipal, district du Plateau

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

M. André Breton	Service de gestion des immeubles, ville de Québec
M. Maxime Barabé	Service des loisirs de la ville de Québec
M ^{me} Diane Collin	Urbaniste, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, ville de Québec
M ^{me} Isabelle Darisse	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Lorraine Guay	Secrétaire de soutien

Quarante-quatre citoyens sont présents.

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018 CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-LOUIS

18-AGA-01	Ouverture de l'assemblée
18-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
18-AGA-03	Élections <ul style="list-style-type: none">• Explication du déroulement des élections• Appel de candidatures• Présentation des candidates et des candidats• Scrutin
18-AGA-04	Conférences: Centre de glaces (MM. André Breton et Maxime Barabé) Réaménagement de la route de l'Église (M^{me} Diane Collin)
18-AGA-05	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 avril 2017 <ul style="list-style-type: none">• Affaires découlant du procès-verbal
18-AGA-06	Rapport annuel et états financiers 2017 <ul style="list-style-type: none">• Présentation du rapport annuel• Présentation des états financiers• Période de questions et commentaires du public• Ratification du rapport annuel et des états financiers
	<i>Fin du scrutin</i>
18-AGA-07	Période d'information des membres du conseil municipal
18-AGA-08	Période de questions et commentaires
18-AGA-09	Divers
18-AGA-10	Levée de l'assemblée

18-AGA-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Alexandre, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux citoyennes et citoyens qui se sont déplacés pour venir à la 11^e assemblée générale du CQSL. Grâce à la collaboration de la direction de la bibliothèque, il sera possible d'occuper la salle jusqu'à 21h 30.

18-AGA-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président lit ensuite l'ordre du jour. Dans Divers, un citoyen demande d'aborder le sujet des piétons sur l'avenue Wilfrid-Légaré. M^{me} Villeneuve demande de déplacer le point d'information des membres du conseil municipal avant les conférences puisqu'elle doit quitter pour assister à la consultation publique tenue au même moment sur le réseau structurant au bureau de l'arrondissement de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge.

RÉSOLUTION 18-AGA-01

Sur une proposition de M^{me} Andrée Blanchet appuyée par M. René Lemay, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec les modifications.

RÉSOLUTION 18-AGA-02

Sur une proposition de M^{me} Khadija Said appuyée par M. Walter Ouellet, il est résolu unanimement de confier la présidence des élections à M^{me} Isabelle Darisse. Cette résolution annule et remplace celle #18-03-06 adoptée en mars 2018 confiant la présidence à Mme Bucica, car cette dernière est absente.

18-AGA-03 ÉLECTIONS

M^{me} Darisse nous informe qu'une séance de la consultation publique sur le réseau structurant a lieu en même temps que l'AGA du CQSL. Il a été impossible de modifier la date de l'AGA et elle s'en excuse. Les citoyens qui le souhaitent pourront assister à la période de questions de ladite consultation publique après l'AGA du CQSL.

M^{me} Darisse est conseillère en consultations publiques pour la ville de Québec et agit ce soir à titre de présidente d'élections. Celles-ci ont été annoncées via un communiqué de presse, un dépliant distribué aux portes et sur le site internet de la ville de Québec.

- Explication du déroulement des élections

M^{me} Darisse précise que 8 membres (4 hommes et 4 femmes) sont élus et 3 peuvent être nommés par cooptation pour un total de 11 administrateurs. Les membres élus ont un mandat de 2 ans et les membres cooptés, un mandat d'un an. Le quorum est atteint lorsque 5 administrateurs sont présents. Les membres cooptés doivent obtenir le vote des deux tiers des membres élus.

M^{me} Darisse explique brièvement la mission et le mandat du conseil de quartier. Ce dernier est l'interlocuteur privilégié de la Ville et permet aux citoyens d'exprimer leurs besoins à l'égard du quartier. Le CQ peut tenir des consultations publiques, transmettre des recommandations sur des projets et règlements d'urbanisme dans le quartier ou bonifier l'offre de services. Il n'est pas décisionnel.

- Appel de candidatures

Du côté des femmes, un poste est vacant. Le mandat de M^{me} Pageau se termine ce soir. Les mandats de M^{mes} Said et Dussault se terminent en 2019.

Une seule candidature a été reçue : celle de Nadia Aubin-Horth. M^{me} Nadia Aubin-Horth est élue.

Du côté des hommes, les mandats de M. Alexandre et de M. Léonard se terminent ce soir. Les mandats de M. Drouin et de M. Ouellet se terminent en 2019.

Deux candidatures ont été déposées : celles de M. Mario Léonard et de M. Pierre Pelletier. Les candidats sont élus.

Trois postes peuvent être cooptés au cours des assemblées subséquentes.

- Présentation des candidates et des candidats

M. Mario Léonard travaille actuellement pour le ministère de la Sécurité publique et œuvrait auparavant dans le monde municipal, d'où son intérêt pour le conseil de quartier.

M^{me} Nadia Aubin-Horth s'intéresse à la qualité de vie du quartier et a représenté le CQSL à la table de concertation vélo (TCV) de la ville de Québec. Elle enseigne à l'Université Laval en biologie et dirige des recherches en génomique. Même si elle habite près du CHUL, son fils ne peut se rendre à pied à l'école De Rochebelle, car le parcours n'est pas sécuritaire.

M. Pierre Pelletier félicite les membres sortants. Il a grandi et étudié dans la paroisse Sainte-Ursule, notamment à l'école De Rochebelle. Détenteur d'une maîtrise en géographie à l'université Laval, M. Pelletier a travaillé à la MRC de Portneuf et au ministère des Affaires municipales en urbanisme et en aménagement du territoire.

- Scrutin

Il n'y a pas de scrutin et M^{me} Darisse remercie l'assemblée.

18-AGA-04 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Villeneuve se présente comme la nouvelle conseillère municipale depuis novembre dernier. Elle remercie le travail accompli par M. Louis Alexandre et M^{me} Anne-Marie Pageau. La conseillère souligne l'importante participation des citoyens aux consultations sur le réseau structurant. La sécurité routière et la circulation de transit sont les principaux problèmes identifiés dans le quartier. Elle invite donc les citoyens à venir au colloque sur la sécurité routière qui se déroulera les 14 et 15 avril au Centre de foires de Québec et à remplir le questionnaire en ligne. Elle rappelle d'appeler le 311 afin de documenter les problèmes.

Il n'y a pas de questions ni de commentaires.

18-AGA-05 CONFÉRENCES :

Centres des Glaces (MM. André Breton et Maxime Barabé)

M. André Breton, du Service de gestion des immeubles de la ville de Québec, présente le concept du Centre de glaces et les critères de design qui ont été retenus suite à la visite de plusieurs centres de glaces en Europe. Une perspective courbe et des enceintes entièrement fenestrées permettront des vues vers l'extérieur. L'entrée principale sera du côté nord et un lien sera aménagé avec le centre sportif actuel. Une piste de jogging aménagée sur le pourtour extérieur pourra accueillir des gradins lors des compétitions. Deux patinoires se retrouveront au centre.

M. Maxime Barabé, conseiller en sports, représente les organismes et les citoyens utilisateurs du Service des loisirs de la ville de Québec. Le Centre de glaces permettra de patiner toute l'année et servira aux athlètes d'élite et à la population en général. Toutes les fonctions seront possibles en même temps. Les activités qui se déroulent à l'aréna Jacques-Côté, qui doit être fermé, seront déplacées vers le Centre de glaces.

Une citoyenne demande si la lumière naturelle entrera par le haut ou sur les côtés. M. Breton répond que les contraintes budgétaires et la charge reliée à la neige ont fait porter le choix sur l'éclairage latéral.

La citoyenne s'inquiète pour le boisé de Rochebelle. M. Breton mentionne que la Ville n'interviendra pas dans ce secteur et que le terrain qui sera occupé par le Centre de glaces est le même qu'actuellement (anneau Gaétan Boucher).

M. Ouellet demande des détails sur la planification. M. Breton répond qu'elle débutera en août 2018 et se terminera à l'automne 2020. Les coûts de 68,7 millions sont financés à la fois par le fédéral, le provincial et le municipal. Actuellement, on est à l'étape des plans et devis.

Un citoyen demande combien d'argent a été dépensé à ce jour? M^{me} Darisse invite le citoyen à venir la rencontrer en vue de lui obtenir cette information.

M. Léonard demande si des sommes sont prévues au PTI 2018? M. Breton répond que oui. Elles sont financées par un règlement d'emprunt, normalement sur 15 ans.

M^{me} Dussault demande à M. Breton s'il pourrait revenir plus tard au CQSL pour faire le suivi? Il répond oui.

Un citoyen demande si le marché public continuera pendant la construction? M. Breton répond que ce dossier, y incluant la gestion du stationnement adjacent, relève d'un autre chargé de projet à la Ville. M^{me} Darisse suggère au citoyen d'appeler au 311 pour plus d'information.

M. Alexandre propose de faire le suivi sur l'avenir du marché au CQSL.

Un citoyen demande combien de places seront disponibles? Il y aura 500 places fixes plus 2000 sur les gradins.

Réaménagement de la route de l'Église (M^{me} Diane Collin)

M^{me} Diane Collin, urbaniste au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement, nous présente le *Réaménagement de la route de l'Église, projet urbain à valeur durable ajoutée*, entre le boulevard Hochelaga et le chemin des Quatre-bourgeois (900 m). La partie située entre le boulevard Laurier et le boulevard Hochelaga n'est pas incluse dans le réaménagement actuel. Elle se fera lors du réaménagement du boulevard Laurier.

Le concept vise à doter la route de l'Église d'une image de marque, à augmenter la qualité de vie et la mobilité durable prévue au Plan Particulier d'Urbanisme (ci-après PPU). L'aménagement prévoit des parcours piétonniers, une promenade commerciale, un lien cyclable et l'augmentation de la canopée par un ajout de 170 arbres et plusieurs arbustes. C'est l'application du concept de rue complète (*complete street*) qui harmonise les déplacements à pied, à vélo, en transport collectif et en automobile.

Les plans et devis et les démarches d'acquisitions s'échelonnent sur deux ans (2017-2018). Les travaux sur le terrain se feront en 2019 et 2020. L'inscription au PTI a été initiée au printemps 2016 et le montant global de l'opération est de 16 M\$.

Un citoyen demande où vont stationner les gens. M^{me} Collin répond qu'il n'y a pas de stationnement sur route de l'Église. Chaque établissement doit être autonome au niveau du stationnement.

M. Drouin signale que près de l'aréna, il y a des dizaines de stationnement.

Avant et durant les travaux, des mesures seront prises pour contacter les commerçants, spécifie M^{me} Collin.

Une citoyenne se questionne sur la signalisation prévue pour les piétons et les vélos. M^{me} Darisse l'invite à venir la voir pour en faire le suivi.

M. Alexandre invite les citoyens à la prochaine rencontre du CQSL le 9 mai pour avoir des réponses à leurs questions.

Une citoyenne émet des commentaires sur le tracé prévu du tramway. M^{me} Darisse invite la citoyenne à venir la voir pour en faire le suivi.

Un citoyen demande ce qui arrivera l'hiver? L'aménagement sera valable toute l'année et le cas échéant, la piste cyclable pourrait être déneigée l'hiver, répond M^{me} Collin.

M^{me} Pageau demande si des travaux sont prévus entre Hochelaga et Laurier? M^{me} Collin répond que ce tronçon sera aménagé dans une deuxième étape, avec le boulevard Laurier. Ce dossier pourrait être présenté à la Table de Concertation Vélo des conseils de quartier de Québec (ci-après TCV), note M^{me} Darisse.

Un ancien administrateur du CQSL félicite la présentation. Selon lui, il faut une continuité dans le réseau cyclable, car la route de l'Église rétrécit à partir du Canadian Tire, ce qui est très dangereux pour les usagers. Le commentaire sera transmis à la TCV et au service responsable, affirme M^{me} Darisse.

Un citoyen de la rue Wilfrid-Légaré demande si un trottoir est prévu sur cette voie. M^{me} Collin répond qu'elle ne peut se prononcer sur cette question. M^{me} Darisse invite le citoyen à venir au Colloque sur la sécurité routière au centre de foires de Québec les 14 et 15 avril et à remplir le questionnaire sur la sécurité routière sur le site internet de la ville.

M. Léonard remarque qu'on a construit un édifice très massif sur la rue Roland-Beaudin qui ne correspond pas aux édifices blancs de 10 étages présentés dans la vidéo. Il demande s'il y a des outils d'urbanisme pour réglementer la construction de tels bâtiments. M^{me} Collin répond que les constructions le long de la route de l'Église et de la rue Roland-Beaudin sont assujetties à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec.

Un citoyen dit qu'on pourrait utiliser le stationnement souterrain de l'édifice André-P. Boucher pour compenser l'absence de stationnements sur la route de l'Église. Il demande s'il y aura une consultation sur le projet de la route de l'Église? Les consultations ont déjà été faites, répond M^{me} Collin.

Concernant la piste cyclable, on pourrait faire savoir à Canadian Tire que les citoyens souhaitent avoir un espace pour aménager une piste cyclable, ajoute le citoyen.

M^{me} Pageau parle des bandes cyclables qu'on pourrait aménager au sud du boulevard Laurier. M^{me} Collin répond qu'il est prévu de connecter le réseau cyclable depuis Versant Nord jusqu'au chemin Saint-Louis.

M. Alexandre ajoute que plusieurs résolutions ont été adoptées pour obtenir une bande cyclable au sud de Laurier, pour améliorer l'accès aux piétons et aux vélos. Il propose aux citoyens de faire part de leurs préoccupations pour consolider les demandes du CQSL à la Ville.

18-AGA-06 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 12 AVRIL 2017

Modification : 17-AGA-05 : il s'agit des états financiers 2016 et non 2015.

RÉSOLUTION 18-AGA-03

Sur une proposition de M^{me} Khadija Said appuyée par M^{me} Anne-Marie Pageau, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle (AGA) du 12 avril 2017 avec la modification.

Suivi sur les hauteurs sur la route de l'église : M. Ouellet apporte les précisions suivantes : "Les hauteurs maximales permises pour les immeubles situés à l'est de la route de l'Église entre la rue Le Noblet et le boulevard 4-Bourgeois sont : 8 étages (30 m), entre les rues Le Noblet et Montreuil, 6 étages

(22 m), entre les rues Montreuil et l'Isle-Dieu, 8 étages (30 m), entre les rues Isle-Dieu et Gabriel le Prévost, et 40 m (seule limite imposée) entre la rue Gabriel le Prévost et le boulevard 4-Bourgeois

Il est à noter que l'édifice Campari construit au coin de la rue Montreuil a une hauteur de 10 étages compte tenu que le permis de construction a été émis avant les nouvelles normes de hauteurs reliées au PPU adopté en décembre 2012."

18-AGA-07 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2017

- **Présentation du rapport annuel**

M. Alexandre nous lit le mot du président. Le rapport annuel est disponible sur le site du conseil de quartier hébergé par la Ville <https://goo.gl/VLeiFR> . Le président résume les actions du CQSL à l'échelle du quartier, de la ville, de l'agglomération et de la province. Il remercie les membres pour leur implication et la qualité de leur travail bénévole. Il remercie particulièrement Huguette Lépine qui fut présidente ces trois dernières années et qui a dû démissionner en décembre dernier du fait que la tâche de présidente combinée à son travail professionnel était devenue trop lourde. Il souhaite qu'en 2018, la future politique de participation publique de la ville de Québec fasse une large place aux conseils de quartier et aux citoyens afin de permettre des débats éclairés en amont.

M. Ouellet nous parle ensuite de la consultation publique tenue par le CQSL le 8 mars 2017, en lien avec un projet de modifications au règlement sur l'urbanisme touchant le PPU du plateau centre de Sainte-Foy. Le CQSL a recommandé au Conseil d'arrondissement d'adopter les modifications proposées mais de surseoir à celle reliée aux normes de stationnement des bâtiments localisés le long du boulevard Laurier et de la route de l'Église. Cette dernière recommandation n'a pas été retenue par la Ville.

Le CQSL a adopté 48 résolutions portant sur l'aménagement du territoire, la mobilité durable, le schéma d'aménagement et les demandes de citoyens. Le CQSL a produit deux mémoires à la ville dans le cadre des consultations sur le Schéma d'Aménagement et de Développement de l'agglomération de Québec (SAD) : <https://goo.gl/ar69rx> , et celle sur la mobilité durable et un réseau structurant en transport en commun : <https://goo.gl/D1FNKb>.

- **Présentation des états financiers**

M. Ouellet présente le bilan financier. En 2017, le Conseil de quartier a bénéficié d'un budget de 2 817,11 \$ constitué d'un actif net 2016 non affecté de 1 317,11 \$ et d'une subvention de fonctionnement de 1 500, \$ reçue de la Ville. Les dépenses reliées au fonctionnement ont été de 1 233,81 \$. Au 31 décembre 2017, le solde était de 1 583,30 \$.

- **Période de questions et de commentaires du public**

Une citoyenne demande une précision sur les subventions de la Ville. M^{me} Darisse répond qu'une subvention maximale de 1 500 \$ est octroyée chaque année pour un budget total de 1 500 \$.

- **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 18-AGA-04

Sur une proposition de M. Pierre Pelletier appuyée par M^{me} Andrée Blanchet, il est résolu unanimement d'adopter le rapport annuel 2017.

RÉSOLUTION 18-AGA-05

Sur une proposition de M. Pierre Pelletier appuyée par M^{me} Andrée Blanchet, il est résolu unanimement d'adopter les états financiers 2017.

18-AGA-08 Période de questions et de commentaires du public

Un citoyen de la rue Le Noblet demande à la Ville de remplacer les tilleuls manquants à l'extrémité ouest du terreplein. Il ajoute que le déneigement est pitoyable.

Concernant le terreplein, le CQSL a déjà demandé d'aménager une placette à cet endroit, dit M^{me} Dussault. Cet aménagement devrait être réalisé dans le cadre du projet de réaménagement de la route de l'Église. M^{me} Darisse suggère de se référer à la Vision de l'arbre de la Ville. Pour le déneigement, il faut faire une requête au 311.

18-AGA-09 DIVERS

Piétons sur Wilfrid-Légaré. Un citoyen dit que la réglementation de 60 minutes n'est pas respectée; de plus, il n'y a pas de panneaux interdisant le stationnement. Des dizaines de camions de livraison pour Poste Canada, le restaurant Kimono et la SAQ sont stationnés dans la rue car il n'y a pas de zone débarcadère. Il propose une voie à sens unique, une zone débarcadère et un trottoir coloré. Les moteurs diesel tournent plusieurs minutes en mode stationnement. Le citoyen propose à la ville d'engager un étudiant pour faire une étude terrain et documenter les situations citées ci-dessus. L'hiver, les dépôts à neige empiètent sur la rue. Enfin, la rue sert de voie de transit aux heures de pointe.

M^{me} Said lui demande de transmettre ses notes par écrit au CQSL afin d'adopter une résolution éclairée.

Un citoyen dit que tout le quartier est visé par cette problématique et propose d'intervenir au conseil d'arrondissement.

Un ancien membre du CQSL propose une motion de félicitations pour le travail exceptionnel d'Huguette Lépine, d'Anne-Marie Pageau et de Louis Alexandre. Adoptée à l'unanimité.

M^{me} Pageau note qu'on peut faire une plainte à la police lorsqu'on voit un véhicule dont le moteur tourne trop longtemps à l'arrêt.

18-AGA-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point ayant été ajouté, sur une proposition de Khadija Said, appuyée par Bernard Drouin, l'assemblée est levée à 21 h 10.

Louis Alexandre, président

Khadija Said, secrétaire